

[Si vous ne visualisez pas ce courriel correctement, cliquez ici.](#)

Forêt communale

Vous êtes nombreux à parcourir les sentiers autour du village et en forêt.

Nous vous invitons à la prudence.

Les aléas climatiques, trois épisodes de sécheresse, la canicule, les coups de vent, le grand froid, ont largement fragilisé les arbres de nos sentiers et forêts. S'ajoutent les maladies, le scolyte des hêtres, la chalarose du frêne et le manque d'eau des résineux.

Nous constatons avec tristesse nombre d'arbres couchés en forêt et d'importantes chutes de branches.

ONF entreprend l'abattage et la taille des arbres dangereux sur les parcelles communales soumises au régime forestier et veille à dégager les sentiers en forêt.



Nos employés municipaux contribuent avec notre prestataire A. Depierre à veiller à votre sécurité sur les espaces boisés hors forêt communale.



Ecole maternelle



Les 68 enfants de l'école maternelle auront le plaisir de découvrir leur nouvelle structure de jeux à la rentrée des vacances de février.

Les inscriptions scolaires pour les enfants nés en 2018 et pour les nouveaux habitants sont en cours.

Les certificats d'inscription à l'école pour ces enfants peuvent être délivrés dès à présent au secrétariat de Mairie. Ensuite, les familles peuvent contacter les Directeurs des écoles pour finaliser l'inscription.

Service aux séniors



MARTINE BELIN a inscrit 21 administrés au registre des demandes de vaccination.

Comme suite aux difficultés rencontrées pour procéder à l'inscription sur la plateforme DOCTOLIB un courrier a été adressé à l'ARS et à la Préfecture.

Dès que les rendez-vous de vaccination seront proposés Yasmina, conseillère municipale, membre du CCAS accompagnera les personnes qui souhaitent être véhiculées au centre de vaccination.



En cas d'urgence, et pour rappel :

Samu : 15

Pompiers : 18

Police : 17

Pour joindre un médecin en-dehors des horaires d'ouverture des cabinets médicaux : 3966

Numéro d'urgence Elus de la commune : 06 66 45 55 49 ou 07 88 12 21 93

*Bonne semaine à tous !
Le maire et l'équipe communication.*

En attendant la prochaine lettre d'informations, vous pouvez consulter le site de la commune : www.chatillon-le-duc.fr

Si vous ne souhaitez plus recevoir ce courriel d'information, vous pouvez vous désabonner en répondant à ce mail.